

# DOSSIER DE PRESSE

## Conseil Général

Jeudi  
29 Sept.  
2011

### Anniversaire de la Médiathèque départementale des Hautes-Pyrénées

45 ans  
d'histoires  
partagées



La Médiathèque départementale est un service du Conseil Général des Hautes-Pyrénées. Elle a pour mission de développer la lecture publique pour offrir à tous les habitants du département et dans tous les lieux du territoire un accès à une collection d'ouvrages conséquente, actualisée et diversifiée (romans, bandes-dessinées, CD, DVD...). Dans ce sens, elle accompagne les bibliothèques des communes de moins de 10 000 habitants et intervient auprès de certaines écoles primaires.

Anniversaire oblige, la Médiathèque a organisé plusieurs manifestations pour souffler, comme il se doit, ses 45 bougies !

#### 1 - Les 45 ans de la médiathèque : une fête en 2 temps

■ soirée «portes ouvertes» le 29 septembre 2011 en présence des bibliothèques du réseau départemental de lecture publique, des élus, partenaires, agents et anciens agents de la Médiathèque.

##### Au programme :

- exposition de documents d'archives,
- projection d'un film présentant la Médiathèque départementale, ses activités et ses missions,
- démonstration d'équipement de livres et d'utilisation de matériel d'animation (tapis lecture et kamishibaïs, sorte de théâtres ambulants d'origine japonaise),
- jeux sonores et visuels au Service Multimédia,
- déambulation théâtrale dans les rayonnages de la Médiathèque par la compagnie *Il est une fois*.

■ lancement d'un concours de dessin sur la thématique «Dessine-moi la bibliothèque du futur !», à destination des classes du primaire du département. Les classes ont jusqu'en avril 2012 pour participer et renvoyer leur création à la Médiathèque. Une classe sera récompensée dans chaque catégorie (CP, CE, CM, classes multi-niveaux) et chacune d'entre elles recevra des chèques lire. La classe sera également invitée à venir découvrir les coulisses de la Médiathèque départementale.

#### Les chiffres clés

Une équipe de **25** personnes

**180** tournées par an

**3** bibliobus

**174 000** livres pour adultes et enfants (romans, documentaires, bandes dessinées,...)

**14500** CD audio

**3300** DVD

**1200** CDROM

**85** communes desservies (bibliothèques intercommunales et municipales, bibliothèques relais, points lecture et dépôts)

**150** écoles maternelles et primaires

Budget d'acquisition :

**170 000€** par an

## 2 - Les missions de la Médiathèque Départementale : une structure de proximité au service de la culture pour tous

La Médiathèque départementale met en œuvre la politique de lecture publique du Conseil Général. Ses missions, au service des Haut-Pyrénéens, sont nombreuses :

- ✓ **dynamiser et fédérer** le réseau départemental de lecture publique (communes de moins de 10000 habitants). La Médiathèque a pour objectif de renforcer le lien entre ses différents partenaires (bibliothèques municipales, bibliothèques relais, points lecture et dépôts). Pour développer ces relations, elle organise tout au long de l'année des formations pour les bibliothécaires : gestion d'une bibliothèque, culture générale pour rendre un meilleur service aux lecteurs, mieux connaître ses publics (adolescents, personnes âgées), formation sur un courant littéraire (le roman américain par exemple) ;
- ✓ **apporter** un complément aux collections des bibliothèques sous forme de prêt de documents régulièrement renouvelés. Ces « ravitaillements » s'effectuent grâce aux Bibliobus dans le cadre d'un planning annuel : 2 fois par an pour les petites structures et 3 fois par an pour les bibliothèques plus importantes. En amont, les bibliothécaires font leur réservation auprès de la Médiathèque, en transmettant leurs besoins : auteurs, livres, éditions... L'objectif, pour la Médiathèque, est de faire en sorte que l'ensemble des lieux de lecture des Hautes-Pyrénées possèdent des fonds réactualisés et répondent par conséquent aux souhaits des lecteurs ;
- ✓ **accompagner** les collectivités pour la création et le fonctionnement de leur bibliothèque. Lorsqu'une commune décide de créer sa bibliothèque, la Médiathèque intervient alors pour donner des conseils sur l'aménagement de la structure, ce que doit comporter une bibliothèque, comment sélectionner les ouvrages, faire en sorte qu'il y ait un équilibre entre les différentes catégories d'ouvrages...
- ✓ **desservir** les écoles des communes ne disposant pas de bibliothèques susceptibles de les accueillir. Le Conseil Général a fait le choix de maintenir les déplacements des Bibliobus auprès des écoles maternelles et primaires des Hautes-Pyrénées. Ces bibliobus se rendent auprès de 150 établissements ne disposant pas à proximité de bibliothèques municipales. Sur place, les enfants, accompagnés de leurs enseignants, choisissent le ou les ouvrages qu'ils souhaitent lire. Pour les plus petits, la Médiathèque organise également des animations consistant à des séances de lecture d'album à voix haute.
- ✓ **mettre à disposition** de ses partenaires des malles thématiques (plusieurs ouvrages regroupés autour d'un même thème) et du matériel d'animation (petits théâtres, tapis lecture pour les tout petits...).
- ✓ **organiser** le Prix littéraire «Hautes-Pyrénées tout en auteurs». Cet événement en est actuellement à sa 4<sup>ème</sup> édition. L'objectif, faire découvrir aux jeunes les joies de la lecture en proposant aux adolescents du département, âgés de 11 à 15 ans, de choisir leur coup de cœur parmi une liste d'ouvrages sélectionnés et de rencontrer les auteurs de ces ouvrages lors de rendez-vous privilégiés.
- ✓ **favoriser** la mise en réseau numérique des bibliothèques. Cette mise en réseau numérique des bibliothèques partenaires sera rendue possible dès 2012, grâce à l'informatisation de l'ensemble des bibliothèques par la mise à disposition de matériel adéquat. Elle permettra la mise en place d'un catalogue en ligne commun et accessible à tous et d'un portail de lecture publique départementale, outil d'échange et de communication.



### 45 ans d'histoire... en quelques dates

**27 janvier 1966** : décret créant la Bibliothèque Centrale de Prêt (BCP) des Hautes-Pyrénées, sous la tutelle de l'Education Nationale. Installation rue Georges Magnoac. Les premières BCP ont été créées en France dès 1945 afin d'aider les petites communes à accéder à un service de lecture publique.

**1975** : les BCP passent sous tutelle du Ministère de la Culture

**1976** : déménagement dans les locaux actuels Boulevard Claude Debussy

**1986** : suite aux lois de décentralisation de 1982, la BCP est placée (de même que les Archives départementales) sous l'autorité du Conseil général des Hautes Pyrénées et poursuit, sous la conduite du département, l'irrigation du territoire pour les communes de moins de 10000 habitants.

**1992** : les BCP, par la loi du 13 juillet, deviennent Bibliothèques Départementales de Prêt (BDP)

**2000** : la BDP devient Médiathèque départementale.

